

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 81 (1945)
Heft: 41

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

É D U C A T E U R

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

- Partie corporative :** Vaud : *Indemnités de logement, — Aide à l'enfance yougoslave. — Nécrologie : F. Burnod. — Dans les sections : Moudon ; Vevey ; Cossonay. — Cours de ski pour les jeunes. — Genève : U.I.G. : A propos du Bulletin officiel. — Après l'assemblée du Cartel. — Séance du 25 octobre. — SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T.M. : En marge du cours de travaux sur bois. — Neuchâtel : SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DE T.M. : Résumé d'activité. — Jura : La chronique jurasienne du Bulletin. — Valais : V.P.P.V. : Nécrologie : Alf. Mottier.*
- Partie pédagogique :** Nos publications documentaires. — J. Z. : *Un autre aspect de la question. — Ch. Duc : Novembre. — P. Bacon : Les somètres et les ruines du Château du Spiegelberg. — Informations : Ad. F. : Les semaines d'études pour l'enfance à Zurich. — A. D. : Une interview de la Welt Woche. — Pour les petits : S. Marsens-Cuendet : Les bretelles.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

INDEMNITÉS DE LOGEMENT

De plus en plus nombreuses sont les communes qui ne peuvent fournir un logement aux membres du corps enseignant. De plus en plus nombreux aussi sont les collègues qui reçoivent, à défaut d'appartement, une indemnité insuffisante. Insuffisante, non pour un logement luxueux, mais pour le simple appartement « convenable » qui comprend « au moins quatre chambres ».

La S. P. V. a fait une enquête dans ses diverses sections sur les conditions de logement de ses membres. Dans plusieurs districts cette enquête a été faite avec beaucoup de soin et nous sera utile ; d'ailleurs nous parvenons des renseignements trop peu nombreux ou trop vagues.

Le comité central étudie la question des indemnités : il n'est pas juste que des collègues doivent prendre 30, 40 ou 50 francs sur leur traitement pour loger leur famille, alors qu'ils sont réputés logés par les communes. Nous aimerions que tous les collègues qui touchent une indemnité insuffisante nous indiquent ce qu'ils reçoivent, ce qu'ils payent, et les prix des appartements dans leur commune.

Nous verrons, d'après les résultats de cette enquête si nous devons demander un changement des conditions actuelles, dans le sens d'un classement des communes en catégories diverses, et la fixation d'une indemnité équitable pour chaque catégorie.

Nul ne devrait pouvoir prendre prétexte des allocations de vie chère accordées, et calculées strictement, pour refuser au corps enseignant des indemnités qu'il demande suffisantes, sans plus.

Adresser les réponses à Edmond Viret, président de notre société, avenue d'Ouchy, Lausanne.

M. B.

AIDE A L'ENFANCE YOUGOSLAVE

1 200 000 enfants sont dénués de tout ! Le spectre de la famine et du froid les guette dans un pays où la guerre et l'occupation ont fait leur œuvre dévastatrice. La détresse y est telle que, si une aide rapide ne leur est portée, 120 à 150 mille enfants, innocentes victimes, périront au cours de cet hiver.

Déclaration de la Croix-Rouge.

Il faut donc trouver au plus tôt des vêtements (layettes, sous-vêtements, robes, pullovers, châles, bonnets, bas et chaussures) ; literie (couvertures, draps et taies) ; aliments (lait concentré non sucré, fortifiants) ; vaisselle et couverts (on manque de cuillers, fourchettes, etc. ; une pour 7 ou 8 personnes) ; médicaments (vitamines, désinfectants, pansements).

Un comité vaudois d'aide à l'enfance yougoslave s'est constitué sous l'impulsion du Dr M. Oltramare, de Genève, qui a passé là-bas plusieurs mois et va y retourner. Il est ainsi composé : MM. A. Forel, étudiant en médecine, J.-J. Gaillard, pasteur, Dr Jaeggy, Dr Lévy-du Pan, M. Herz. Les dons (chacun possède des services de tables inemployés, casseroles, etc.) peuvent être envoyés au soussigné : *A. Chevalley, la Capuche, av. du Temple, La Sallaz-Lausanne.*

NÉCROLOGIE

† **Félix Burnod.** Tous les membres du corps enseignant primaire auront été profondément peints à la nouvelle du décès de notre collègue Félix Burnod. A vrai dire, nous nous attendions à ce départ, qui est une délivrance, car notre ami a lutté et souffert pendant plusieurs années, faisant preuve d'un courage, d'une volonté et d'une ténacité dignes de tous les éloges. Honneur à sa fidèle compagne, qui, durant cette longue période a entouré son mari des soins les plus assidus, lui apportant inlassablement tendresse, encouragements et réconfort.

Félix Burnod, breveté en 1911 a enseigné successivement à Martherenges, à Berolle, à Nyon, puis à Lausanne. Dans chacun de ces postes, notre collègue s'est distingué et s'est fait connaître comme maître consciencieux entièrement dévoué à sa tâche.

Dans la cérémonie funèbre qui a eu lieu vendredi 26 octobre, M. Schwar, inspecteur, a apporté à la famille éplorée les condoléances du Département de l'instruction publique et des autorités scolaires lausannoises. M. Schwar a rendu un hommage ému au maître qualifié, mettant en lumière ses compétences, son dévouement, sa conscience au travail et la clarté de son enseignement.

M. W. Zimmermann, au nom de la S. P. V. et de la Classe (brevet 1911) a parlé du camarade aimé, du gymnaste habile, du dessinateur au crayon et au pinceau délicats, de l'ami sur qui l'on pouvait compter. Parties du cœur les paroles chaudes et touchantes de Zimmermann allèrent au cœur.

Burnod n'est plus ! Ce collègue jovial, cet ami sincère, modeste, bienveillant, d'un commerce si agréable, laisse un vide cruel parmi nous. Ceux qui l'ont fréquenté n'oublieront jamais son sourire malicieux, ses réparties pleines d'humour et de finesse, sa poignée de main franche et cordiale, son bon cœur.

A Madame Burnod, à ses filles, à Madame Brélaz-Burnod, notre ancienne collègue, si cruellement éprouvées, va notre respectueuse et profonde sympathie.

Lausanne, le 31. 10. 45.

H. Sch.

DANS LES SECTIONS

Moudon. L'assemblée S. P. V. de district est convoquée pour le samedi 24 novembre 1945, à 14 h., à Moudon (Hôtel de Ville).

Ordre du jour : 1. Affaires administratives. 2. Rapport de la commission sur : « Droits et devoirs de la société à l'égard de l'enfant ; rôle de l'instituteur ». 3. Conférence, avec projections : « Les plantes et la vie », par M. F. Cosandey, professeur à l'Université de Lausanne.

Les jeunes collègues, nouvellement installés dans le district, sont cordialement invités à cette séance.

Le Comité.

Vevey. Assemblée générale d'automne, jeudi 22 ct, 17 h., La Tour-de-Peilz.

Cossonay. Leçon de gym. pour instituteurs et institutrices : lundi 26 novembre, 17 h., au local de gymnastique de Cossonay.

COURS DE SKI POUR LES JEUNES

Les jeunes gens âgés de 15 ans à 19 ans ont la possibilité de participer à un cours de ski à Crans s. Sièrre pour un prix très bas. En effet, pour Fr. 20.—, on leur fournit les skis, le train aller et retour de Morges à Montana, le logement, l'assurance-accidents, des instructeurs qualifiés, la subsistance pour 4 jours. La seule condition pour être admis est d'avoir passé en 1945 l'examen de l'Instruction préparatoire. Cependant, même dans le cas où l'on n'a pas passé cet examen, on peut venir, mais au prix de Fr. 29.—.

Le cours aura lieu du 26 au 31 décembre 1945, soit pendant 5 1/2 jours. S'inscrire par carte postale en indiquant si l'on a des skis personnels et en envoyant un mandat et 20 coupons de repas à M. G. Dubois, av. J. Muret, Morges. — S'inscrire jusqu'au 20 novembre 1945.

GENÈVE

U. I. G.

A PROPOS DU BULLETIN OFFICIEL

Nous avons reçu le *Bulletin officiel de l'enseignement primaire* le vendredi 9 novembre.

Or, nous y lisons à la page 10 : l'exposition (de dessin) sera ouverte le jeudi 8 novembre, à 16 h. 30, par une causerie de M. G. Chapot, inspecteur. Elle présente un intérêt spécial pour les maîtresses...

On ne sait ce que M. Chapot a pensé de cela.

On se demande si la salle 2 de l'école du Grütli a pu contenir tous les auditeurs et auditrices (et pourtant, il y aurait certainement eu quelque chose à apprendre).

On lit encore à la page 26 : l'horaire spécial d'hiver entrera en vigueur le 5 novembre... le samedi remplacera le jeudi comme jour de congé hebdomadaire.

Il est vrai que le 7 novembre un petit papier envoyé dans les écoles nous avait déjà appris la chose. Parfois l'inspecteur avait averti le personnel enseignant de quelques écoles le mardi ou le lundi, déjà.

Que penserait-on d'un instituteur qui agirait avec tant de désinvolture ?

Certains collègues n'ont connu ce changement que le vendredi. Ils eurent alors deux jours de congé les « heureux »..

R. M.

APRÈS UNE ASSEMBLÉE DU « CARTEL »

Nous ne donnerons pas ici de compte rendu de cette assemblée ; un communiqué envoyé à la presse en a livré l'essentiel. Le *Peuple* lui a accordé un commentaire chaleureux qui nous permet d'élaguer. En résumé la séance de la salle centrale fut un triomphe, par le grand nombre des participants, 800 !, par l'unanimité absolue des points de vue, par la grande qualité des exposés (notre collègue, Mlle Géroudet se tailla notamment un succès des plus mérités), par l'heureuse et ferme présidence de Yvan Matile, par l'enthousiasme et la volonté décidée de l'auditoire.

Il convenait de montrer, hors de nos milieux, que notre mouvement, entièrement libre, neutre et indépendant de n'importe quel parti politique, entendait exprimer clairement ses thèses, quelle que soit l'orientation future des autorités cantonales.

Depuis, et toujours dans la même ligne, il a voulu montrer que les fonctionnaires « incompatibles », contrairement à toute justice démocratique, n'en étaient pas moins des électeurs éclairés, réfléchis, conscients de leurs droits incontestables et de leur force.

Des candidats au Grand Conseil, qui marquèrent sinon de la sympathie, du moins de l'intérêt à notre cause, forment déjà à eux seuls la majorité : 54 sur 100. Ils connaissent notre action qui reposait sur des bases parfaitement légales. Nous n'exercerons aucune pression sur eux ; elle serait inadmissible, voire dangereuse. Nous nous contenterons de suivre attentivement les travaux des autorités au cours de la législature qui commence et nous tâcherons de pratiquer une discrimination encore plus sage que celle qui vient de jouer. Ici ou là, nous avons perçu quelques cris ou grincements de dents provenant de « viennent ensuite » ou de leurs amis. Le travail du cartel, certes imparfait, fut un premier coup de maître et si nous comptons un nombre accru de défenseurs, tant mieux. Nous regretterons seulement qu'une erreur, tout involontaire, se soit glissée qui visait Me A. Guinand. Elle fut réparée en temps voulu et avec célérité. Ce juriste éminent sait que nous avons l'honneur de le compter parmi les députés enclins à un examen bienveillant de nos préoccupations et nous nous félicitons de sa brillante réélection.

G. B.

SÉANCE DU 25 OCTOBRE 1945

Le président Gaudin ouvre cette séance bien fréquentée, si l'on songe au fait que les collègues sont encore convoqués le même soir à la Salle centrale.

Règlement des Etudes pédagogiques. Le Département de l'Instruction publique a tenu largement compte des remarques que l'Union lui avait adressées ; nous ne pouvons donc que nous réjouir de cette collaboration féconde.

Revendications du Corps enseignant primaire. La politique dite des « petits paquets » continue à nous porter préjudice ; nous avons commis un « grand crime », celui d'entrer dans un corps numériquement important, homogène, exempt, ou presque, d'avancement. Tandis que nos collègues de la police obtiennent des améliorations matérielles relatives à leur activité professionnelle, tandis que le plus humble des employés de bureau gravit un certain nombre d'échelons dans la hiérarchie administrative, l'instituteur « plafonne » presque irrémédiablement, de sa treizième à sa trente-cinquième année de fonctions, fût-il le meilleur des éducateurs. Les congratulations officielles des cérémonies de promotions ne sauraient parfaire le salaire notoirement insuffisant d'un instituteur ou d'une institutrice (plus mal payée parfois que l'employé de la voirie de sa commune !). Avant qu'une requalification des traitements soit entreprise par les autorités, et sans préjudice de celle-ci, il convient d'instituer une **prime à l'ancienneté** en faveur du corps enseignant primaire privé de tout avancement. La proposition de Lagier, amendée par le soussigné, est renvoyée au comité, après intervention des collègues Dunand, F. Tissot et G. Willemin ; un projet de loi sera préparé à cet effet.

Appréciations du travail des élèves. Notre collègue Neuenschwander trouve l'échelle actuelle des appréciations un peu trop sommaire, surtout lorsqu'il s'agit d'appréciations annuelles ; le système en vigueur présente des anomalies fâcheuses. Faut-il revenir à d'anciens systèmes, ou supprimer tout bonnement les « chiffres » ? Question très controversée qui sera reprise en Commission aux travaux de laquelle peuvent participer tous les collègues intéressés.

Situation matérielle. Développée par les collègues Matile et Borel, elle sera largement débattue à l'assemblée générale du Cartel, le soir même.

Paiement des cotisations de l'Assurance scolaire. Notre collègue Panosetti se demande s'il ne serait pas possible de décharger l'école, déjà tant sollicitée par des activités post et extra-scolaires, du versement des cotisations mensuelles. La loi marque le caractère obligatoire de nos fonctions à l'égard de l'Assurance scolaire. Cependant, il faut souhaiter qu'une amélioration soit trouvée dans le cadre de la refonte administrative imminente de la *Caisse d'Assurance scolaire*.
G. B.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. ET R. S.

En marge de notre cours de travaux sur bois

1. *Visite d'un atelier moderne d'ébénisterie.*

Date : mardi 20 novembre 1945.

Rendez-vous : à 16 h. 45 devant la *Maison du Meuble*, 6-8, Rôtisserie (à côté du cinéma Alhambra).

2. *Comment aiguiser ses outils à bois* (rabots, scies, ciseaux, etc.) : démonstrations pratiques par un homme de métier.

Date : mardi 27 novembre 1945, à 20 h. 30.

Local : Ecole du Grutli, salle 4 (rez-de-chaussée).

Invitation cordiale à tous ceux que ces questions intéressent, membres ou non-membres de notre groupement.

Le Comité.

NEUCHÂTELSOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DE TRAVAIL MANUEL
ET DE RÉFORME SCOLAIRE

Résumé d'activité, octobre 1944 à octobre 1945

Effectif de la société : de 220 membres en octobre 1944, l'effectif de la société passe à 247 ; nous avons enregistré 31 adhésions et 4 démissions.

Cours organisés :

1. *Travaux manuels pour degré inférieur de l'école primaire :*

a) *pour première année* : le 25 novembre, 1 journée, 7 heures.

1 cours à Neuchâtel, donné par Mlle Lilly Vuille.

1 cours à La Chaux-de-Fonds, par M. Paul Perrelet.

Total des participants : 46.

b) *pour deuxième et troisième années* : le 9 décembre, 1 journée, 7 h.

1 cours donné à Neuchâtel par Mlle Lilly Vuille.

1 cours à Auvèrner, par M. Willy Jeanneret.

1 cours à La Chaux-de-Fonds, par M. Paul Perrelet.

Total des participants : 80.

2. *Construction d'appareils et de matériel pour l'enseignement des sciences au degré supérieur de l'école primaire :*

1 cours donné à La Chaux-de-Fonds par M. le Dr A. Monard.

4 séances de 4 heures, les 6, 13, 20 et 27 juin, 11 participants.

3. *Cartonnage — éléments de reliure* : 4 séances de 4 heures.

1 cours donné à La Chaux-de-Fonds par M. Paul Perrelet, les 30 mai, 6, 20 et 27 juin.

1 cours à Neuchâtel, par M. Willy Galland, les 31 mai, 6, 13 et 20 septembre.

Total des participants : 30.

4. *Etude pratique d'un centre d'intérêt :*

a) *pour degré inférieur*, 1 journée, 7 heures.

2 cours donnés à Neuchâtel, par Mlle Lilly Vuille, les 6 et 13 octobre.

1 cours donné à La Chaux-de-Fonds, par Mlle Clotilde Ducommun, le 6 octobre.

Total des participants : 66.

b) pour degré moyen, 1 journée, 7 heures.

2 cours donnés par M. Willy Jeanneret, les 13 octobre à La Chaux-de-Fonds et 20 octobre à Neuchâtel.

Total des participants : 53.

Enregistrons un fait encourageant : les autorités scolaires de La Chaux-de-Fonds ont décidé de rembourser aux participants des cours ayant un rapport direct avec l'enseignement le montant de la finance d'inscription que nous réclamons à nos membres. Espérons que les autres communes neuchâteloises suivront cet exemple. Ce geste sera salué avec joie et reconnaissance par les nombreux collègues qui participent à nos cours.

Le comité de la Société neuchâteloise de travail manuel et de réforme scolaire.

JURA

LA CHRONIQUE JURASSIENNE DU BULLETIN DE « L'ÉDUCATEUR »

Comme je l'avais rappelé, dans ces colonnes, le 20 octobre, le Comité général de la S.P.J. a tenu récemment séance à Delémont. Le corps enseignant jurassien a pu lire dans la presse locale et dans *L'Ecole bernoise* de quelle manière ont été étudiées les questions importantes à l'ordre du jour, de telle sorte que je puis me dispenser de les détailler à nouveau. Celles qui, toutefois, sont susceptibles d'intéresser les autres sections romandes de la S.P.R. feront l'objet d'une prochaine chronique. Prochaine ? — Je m'explique.

Un des tractanda de l'assemblée prévoyait, en effet, un échange de vues au sujet de *L'Educateur* et de *L'Ecole bernoise*, plus précisément du *Bulletin corporatif* et de *L'Ecole bernoise*, tous deux organes essentiellement d'intérêt syndicaliste et corporatif, est-il nécessaire de le rappeler. La question tacitement posée était, au fond, celle-ci : De quoi doit-il s'agir dans la chronique jurassienne que publie le *Bulletin de l'Educateur* ?

On connaît assez les raisons pour lesquelles la question ne se pose pas à Genève, à Lausanne ou à Neuchâtel comme on sait tout aussi bien pourquoi l'on en parle en deçà du Chasseral. Sans vouloir en exagérer la complexité mais dans l'intention d'avertir les lecteurs et de fixer une fois les idées, il faut souligner que cette page doit, d'un côté, intéresser les Jurassiens sans répéter *L'Ecole bernoise* et *La Feuille Officielle scolaire*, et de l'autre, renseigner tous les autres abonnés du journal qui ne lisent, eux, ni *L'Ecole bernoise*, ni *La Feuille Officielle*. Dans l'ensemble, du moins. Le correspondant se trouve ainsi placé devant un dilemme et la solution qu'il lui donne satisfait automatiquement plus ou moins ou les uns ou les autres. Je ne crois pas, cependant, qu'il y ait lieu de se tracasser outre mesure ou de se faire trop de cheveux gris. Le bon sens aidant, je pense qu'on peut accepter pour valable la réponse suivante : Que les Jurassiens comprennent les intérêts de leurs collègues des autres cantons se rappelant que les comparaisons sont souvent très utiles et que l'information réciproque des diverses sections de la Romande doit être aussi parfaite que possible. Que nos amis « occidentaux » n'oublient pas, de leur côté, notre organe corporatif particulier et notre habitude naturelle et première d'utiliser les colonnes de *L'Ecole bernoise*.

Le point étant ainsi fait, la chronique jurassienne doit, semble-t-il, se composer :

a) De la revue des faits et gestes de la S.P.J. considérée comme une *unité*. Un miroir de sa vie et de son développement. Un aperçu aussi complet que possible mais résumé. Mensuel, peut-être.

b) Des correspondances plus personnelles mais d'intérêt général et d'ordre corporatif et social.

Tout en n'ayant pas désiré donner à ce simple point de vue la rigidité d'un article de statuts, l'assemblée de Delémont semble s'y être ralliée. Je tenais à le relever pour que chacun puisse s'expliquer pourquoi désormais les chroniques jurassiennes s'espaceront peut-être un peu plus, sans qu'il n'y ait désintéressement de personne. La suite de leur histoire voudra bien se charger, je pense, de démontrer d'une façon bien concrète que le Jura, terre romande, est désireux de jouer son pion sur l'échiquier intercantonal.

P.

VALAIS

U. P. P. V.

NÉCROLOGIE

† **Alfred Mottier**. Le 31 octobre ont été rendus à Sion les derniers hommages à M. Alfred Mottier, ancien instituteur à l'École protestante, décédé après une courte maladie dans sa 85^e année.

Le pasteur et le président du conseil de paroisse, MM. Périllard et Flückiger, ont su dire tout ce que cette âme d'élite a donné à sa famille, à l'école, à la paroisse de Sion, aux communautés valaisannes dont il a été président de la Fédération.

Ce que nous aimerions ajouter, c'est que l'U. P. P. V. lui doit sa fondation. C'est en effet sur son initiative que le personnel enseignant des écoles évangéliques s'est réuni à Sion le 9 novembre 1911, séance d'où est sortie l'Union qui vous est chère.

Nous ne savons pas si M. Mottier a été le premier à ressentir ce besoin d'union dont nous parlons il y a 15 jours, mais il est le premier qui ait cherché à y remédier d'une manière pratique. Son projet n'avait rien d'utopique puisque son œuvre s'est révélée parfaitement viable : l'U. P. P. V. est toujours là, et toujours mieux décidée à lutter selon ses moyens, contre cet isolement forcé de ceux qui viennent travailler en Valais.

De 1904 à 1918, date de sa retraite, M. Mottier a consacré le meilleur de ses forces à sa classe et à ses collègues du Valais. Mais son intérêt pour l'U. P. P. V. ne s'est pas arrêté là. Dans les années qui suivirent, il continua à prendre une part très grande aux soucis du corps enseignant protestant. Ce n'est que le temps qui peu à peu interrompit sa collaboration active.

Nous voulons donc rendre hommage à M. Mottier pour sa belle initiative et lui garder un souvenir ému et reconnaissant. A sa famille va la très sincère sympathie de tous les membres actuels et anciens de l'U. P. P. V.

J.-P. R.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

NOS PUBLICATIONS DOCUMENTAIRES

Nous avons tous repris le collier pour la longue et laborieuse période du semestre d'hiver. Et l'éternelle question se pose de nouveau : comment rendre vivantes nos leçons par la précision des détails intéressants ? Comment les garder vivantes par un contact étroit avec l'actualité ?

La rédaction de l'Éducateur rappelle à ses lecteurs l'œuvre de documentation pédagogique qu'elle a entreprise au mois d'avril de cette année. Remettons en lumière quelques points essentiels.

Il s'agit d'une véritable « coopérative » capable de fournir chaque maître, à peu de frais et en peu de temps, d'une quantité de renseignements utilisables dans toutes les branches de l'enseignement (primaire et primaire supérieur). Citons en le résumant un passage de l'article de M. R. Dottrens consacré à cette question dans le No 16 du 21.4.45 de notre journal : « Si chaque instituteur ou chaque institutrice se faisait un point d'honneur de préparer une fiche par année... dans chacune des branches de nos programmes, la centrale romande recueillerait à la fin de l'année 3000 fiches pour chacune de ces disciplines. »

L'appel a été entendu ; tant de bonne volonté et tant de « spécialistes » ont été pour nous un grand réconfort. Nos collègues se sont mis à la tâche et leurs premiers efforts vont nous permettre de prochaines publications. Notre « production » ne saurait être d'emblée très abondante, surtout à cause des difficultés techniques et financières que nous rencontrons. Or, pour que notre œuvre de documentation rende des services appréciables, il importe qu'elle réunisse le plus rapidement possible des matériaux riches et variés.

Nous sommes heureux de remercier ici les nombreux collègues — il en est venu de Fribourg et du Tessin et nous saluons avec plaisir le fort contingent de jeunes — qui n'ont pas craint de s'inscrire pour recevoir toutes nos publications ; leur confiance nous est un précieux encouragement et si nous pouvions enregistrer encore une centaine d'inscriptions, notre entreprise reposerait sur une base financière solide. (Prix de vente des brochures documentaires : 30 cts, 40 cts, 50 cts. l'exemplaire pour 8, 16, 24 pages ; fiches de documentation : de 8 à 15 cts selon qu'elles seront imprimées sur un côté ou sur deux.)

Cette semaine sortiront de presse :

1. L'Amérique du Nord (24 pages et 21 clichés).
2. Donndur, enfant des cavernes (16 pages).
3. 8 fiches (Suisse : statistiques et géographie économique).

Nous enverrons ces publications à tous nos « abonnés » ainsi qu'à ceux qui nous les commanderont. Comme nous ne voulons pas constituer des stocks encombrants et coûteux, nous les prions de s'annoncer à notre rédaction sans tarder.

Certes nous sommes conscients de l'insuffisance des moyens que nous offrons aujourd'hui à nos collègues. Qu'on se dise bien qu'ils ne sont qu'un début, qu'un premier stimulant pour la création d'une tech-

nique de travail qui doit libérer les maîtres de l'obsédant souci de leurs préparations quotidiennes. Cette libération s'impose avec une urgence particulière ; la réaliser c'est la condition première d'une amélioration de la vie scolaire. Nous y reviendrons, du reste, prochainement.

La Rédaction.

UN AUTRE ASPECT DE LA QUESTION

Le régent qui élève une famille avec son seul traitement est somme toute un assez pauvre diable. Il s'est abondamment entendu répéter qu'il doit, pour échapper à l'encroûtement qui le menace, se cultiver. C'est-à-dire : suivre des cours, assister à des conférences, se livrer à des recherches personnelles, lire, se documenter sur place par des sorties sinon des voyages. Plaisant programme que ce programme au fond si nécessaire et qu'il faudra bien un jour mettre à la portée des instituteurs d'une manière ou d'une autre, mais dont il faut en réalité aujourd'hui à peu près tout retrancher, même la lecture ; en effet, les livres coûtent cher... quant au reste...

Avant la guerre déjà, le régent père de famille était le plus souvent obligé de trouver une occupation accessoire pour tenter d'équilibrer son budget. Il y perdait généralement un temps précieux tout en gagnant peu d'argent. Ses possibilités de culture se ramenaient à un journal quotidien, peut-être un hebdomadaire, aux ouvrages qu'il achetait sur le seuil de sa classe à un voyageur de commerce généralement inopportun, aux rares bouquins qu'il s'offrait de temps à autre quand il se sentait en veine de faire quelque folie.

Ne parlons plus de sa culture générale. Mais de la masse énorme des publications périodiques qui constituent aujourd'hui une mine inépuisable pour l'enseignement, il ne connaissait souvent pas grand'chose. En eût-il su davantage que ses moyens financiers lui auraient interdit rigoureusement d'y puiser même modérément. La situation ne s'est pas précisément améliorée.

La « coopérative » de documentation de l'*Educateur* peut apporter une réelle satisfaction au maître soucieux de rester au courant de l'actualité, mais condamné par son impécuniosité au commerce de ses manuels. Oh ! je sais bien que beaucoup seront encore obligés de se livrer à de savants et inutiles calculs pour tâcher de faire sortir de quelque cachette la modeste somme que coûterait l'achat des publications de l'*Educateur*. Bien entendu, ceci paraîtra excessif. Tant pis pour les philistins. Je suis sûr d'avoir l'oreille de pas mal de collègues qui élèvent une famille sans plus attacher aucune importance aux belles proclamations de principe sur le sujet.

Quoi qu'il en soit, la rédaction de l'*Educateur* nous promet une belle richesse. Sans doute nos possibilités culturelles personnelles n'en seront pas augmentées, mais au moins notre enseignement y gagnera-t-il en intérêt et en efficacité pour notre plus grande satisfaction. La rédaction de notre journal a besoin pour cela d'un peu d'aide de chacun de nous. Nous aurions mauvaise grâce et quelque inconscience de la lui refuser. D'autant plus que cette affaire est susceptible d'avoir pour nous

une portée morale et sociale, pas seulement pédagogique. Nous aurons peut-être l'occasion d'en reparler. Mais il n'était pas mauvais, pensons-nous, de l'envisager aussi sous son angle le plus terre à terre. Il faut que nous nous comprenions bien sur le plan des difficultés quotidiennes et matérielles qui vous étrangent si bien un homme, avant de prendre une autre optique.

J. Z.

L'ÉCOLE ET LA NATURE NOVEMBRE

Pendant ce mois les animaux, comme les plantes, se préparent à résister au froid : mue et renforcement du pelage chez les mammifères, du plumage chez les oiseaux ; abandon du feuillage chez les arbres. Ne pas oublier que « refroidir », ce n'est pas ajouter du froid, mais ôter de la chaleur. La conservation du minimum de température indispensable oblige beaucoup d'animaux à *s'habiller davantage*, et la plupart des végétaux à *se débarrasser des organes* par où cette chaleur sortirait. Pourtant, bon nombre de plantes herbacées conservent des feuilles, mais flétries, donc incapables d'échanges gazeux ou liquides ; ces débris, entourant le collet, protègent la souche vivante contre les intempéries.

Changement du plumage chez le *Lagopède des Alpes* (Perdrix blanche, Schneehuhn). C'est un cas spécial de mimétisme, l'oiseau en livrée grise et jaune, tachetée de noir, est invisible dans les rochers et les éboulis, en été ; mais en temps de neige il doit être complètement blanc pour échapper à ses ennemis (Aigle, Grand Corbeau). De même que le pays devient tout blanc d'un coup quand tombe la première neige, le *Lagopède mue rapidement en novembre* — Brehm assure que la mue automnale est accompagnée d'une décoloration de certaines parties du plumage — tandis qu'au printemps le changement est *graduel et irrégulier*, les couleurs blanche et brune ou grise sont alors distribuées sans ordre particulier, au moment où la neige fond peu à peu. On peut faire la même remarque sur la mue du *Lièvre variable* de nos Alpes, et aussi de l'*Hermine*, si souvent confondue avec la *Belette*.

L'*Hermine* se distingue en tout temps de la *Belette* par sa taille plus grande ; elle mesure de 30 à 35 cm., la *Belette* seulement 21, dont 5 pour la queue. En outre, chez la première de ces espèces, l'extrémité de la queue est *toujours un pinceau de poils noirs*, tandis que chez la deuxième l'appendice caudal est unicolore. L'*Hermine devient blanche en hiver*, tandis que la *Belette* (chez nous du moins) reste brune toute l'année.

La couverture pileuse du corps ne subit pas de grands changements chez les animaux qui s'enfouissent en automne, c'est le cas de la plupart des Insectivores, par exemple du *Hérisson* ; il se ménage une retraite sous un arbre, dans une haie touffue en un ravin abrité, parfois sous une grange. Certains Rongeurs (Mulots) se retirent dans la profondeur du sol ; d'autres, comme le *Muscardin* (vulg. « Souris rouge ») dans un épais nid de mousse où il dort, bien protégé contre le froid par son habitation, par son chaud pelage roux et par une couche de graisse accumulée surtout à la saison des noisettes. Ses cousins l'*Ecureuil*, le *Loir* et le *Lérot* (ces deux derniers beaucoup plus rares) hibernent de

la même manière. En allemand, le Loir est appelé « Siebenschläfer », mais il ne dort pas nécessairement sept mois ; la durée du sommeil des hibernants est plus ou moins proportionnée à l'altitude de leur habitat.

Les *Reptiles* cherchent également des retraites profondes où ils vivent en nombre (nœuds de Vipères). Les *Batraciens* restent isolés ; certaines Grenouilles (la G. verte, par exemple) passent l'hiver dans l'eau et peuvent geler sans pour cela perdre la vie, qui revient progressivement au dégel. Les Crapauds (C. commun, C. calamite, Sonneurs) se tapissent, par contre, dans des trous à l'abri de la gelée.

Les *Insectes* aussi, ou leurs formes larvaires et leurs nymphes, occupent des cavités, des cavernes minuscules, les fentes des écorces, des trous de murailles, l'intérieur des coussins de mousses, et ce sont également ces stations que visitent les Oiseaux insectivores, Pics, Sittelles, Grimpereaux, Mésanges, Rouges-gorges, etc., qui passent l'hiver dans le pays. Remarquer que les Vers blancs (larves de Hannetons) s'enfoncent à l'intérieur du sol, pour la saison froide, jusqu'à un mètre.

Réponses aux questions d'octobre :

1. Voir plus haut pour la distinction entre Hermine et Belette.

2. Le terme de Gerris bossu ne figure pas dans certains traités d'Entomologie, qui appellent l'« Araignée d'eau » *Hydromètre des étrangers*. C'est un Hémiptère carnassier au corps très étroit, garni, comme les tarsi et leurs extrémités, de petits poils excessivement serrés susceptibles d'enfermer des boules d'air qui leur permettent de courir, de glisser plutôt à la surface de l'eau sans se mouiller.

3. Le *Cardère sauvage* (*Dipsacus sylvestris*, Dipsacées) est une haute plante bisannuelle des décombres, bords des chemins, lieux incultes. Sa tige fleurie porte des feuilles opposées, soudées largement à leur base en une espèce de bassin qui entoure la tige et se remplit d'eau, les jours de pluie ; les petits oiseaux y viennent boire et perchent pour cela sur le bord de leur auberge.

Le capitule oblong contient un grand nombre de fleurs lilas appuyées par des bractées pointues, épineuses. Une espèce voisine, le Chardon ou plutôt *Cardère à foulon* (*Dipsacus fullonum*) a les bractées florales plus longues encore ; il est utilisé pour le cardage (du verbe carder qui nous a donné aussi le mot Cardère) des étoffes de laine. Nous avons vu, il y a quelques années, qu'on l'utilisait à la fabrique de couvertures de La Sarraz.

4. Les crochets de la *Bardane* sont des appareils de transport ; les capitules de ces espèces (le genre *Arctium* en compte 4 chez nous) s'accrochent aux habits, à la laine des moutons, et ces végétaux bohèmes se répandent au loin. Les épines des *Cirsés* sont au contraire des moyens de défense contre les Ruminants.

Ch. Duc.

LES SOMÈTRES

ET LES RUINES DU CHATEAU DU SPIEGELBERG

Il est aux Franches-Montagnes un sommet méconnu qui peut soutenir la comparaison avec n'importe quel site jurassien. Je veux parler des Rochers et des ruines des « Sots-Maitres ». Des sentiers en pente

douce y aboutissent du Noirmont, des Emibois et de Muriaux ; ils coupent des pâturages boisés encadrés de sombres forêts de sapins. Ils traversent sur le territoire de Muriaux des terrains jalonnés d'emposieux, tracé d'une rivière autrefois superficielle, devenue souterraine par un long travail d'érosion. De la Vallée du Doubs, du vieux moulin du Theusseret, en particulier, l'amateur d'ascensions pénibles et vertigineuses aura l'illusion des plaisirs de la haute montagne en escaladant une série de rochers à pic pour aboutir à l'arête supérieure, dans laquelle sont enchassées les ruines du Spiegelberg. Ceux qui n'ont pas le pied solide, qui redoutent l'attirance du vide, n'auront qu'à s'engager dans un sentier qui passe sur le fossé du château. Ils arriveront à une profonde fissure où une solide barrière empêche tout accident. Un escalier rustique remis à neuf les conduira dans l'enceinte du vénérable castel. Il ne reste que quelques vestiges de l'ancienne construction : une chambre carrée, aux murs lépreux d'où émergent des moignons de poutres noircies par les siècles. Elle est surmontée d'une plate-forme en béton que fit construire l'ancien curé du Noirmont. De ce belvédère, on jouit d'une vue merveilleuse qui s'étend sur le Jura français, jusqu'aux forts du Lomont et, bien loin par delà les crêtes des Clos-du-Doubs, jusqu'à la ligne bleutée des Vosges. Quand le temps est serein, on peut apercevoir une partie de La Chaux-de-Fonds, au pied du Pouillerel. Au creux de la vallée du Doubs, dans les gorges profondes de 600 mètres, le fleuve capricieux déroule sa moire foncée. Pendant des millions d'années, il a scié, corrodé l'immense plateau de Maïche et des Franches-Montagnes. Des dizaines d'affluents actuellement disparus ont affouillé les parois de la cluse, ont arraché lambeau par lambeau les parties friables, ne laissant debout que les squelettes décharnés et fantastiques d'arêtes rocheuses. On dirait les épines dorsales crénelées d'apophyses des monstres antédiluviens. C'est sur une de ces tours naturelles qu'était juché le donjon de la ruine farouche des Sots-Maîtres.

Je ne connais pas dans notre Jura de terrain plus tourmenté, plus violemment bouleversé que celui de cette région. On dirait l'œuvre de forces volcaniques ; le sommet de la dentelure rocheuse a l'étroitesse d'un mur. A voir ces pans verticaux, qui formaient une des façades des tours du vieux château, on les croirait jaillis du sol sous la poussée de plissements d'une violence inouïe. Le pied de l'antique forteresse, vieux champion moyennageux, balaféré, blessé à mort, est entouré d'un glacis de rocaille croulante et d'éboulis.

Vis-à-vis des ruines, du sentier dominant une combe sauvage et par lequel on atteint le Noirmont en vingt minutes, le visiteur jouit d'un coup d'œil unique. Autour des aiguilles rocheuses qui s'élèvent grises et ternes vers le ciel, la forêt, la grande forêt de sapins. Silencieux, ils tendent leur front hanté de désirs et de mystères ; ils cherchent à monter, toujours plus haut, et leurs bras étendus viennent frôler la carcasse souffreteuse du bastion des Sots-Maîtres. Au fond des combes et sur leurs flancs abrupts, des ourlets de noisetiers, des bouquets de frênes et de hêtres déchirent la masse noire des conifères de coulées d'émeraudes au printemps. En automne s'allument partout des flambeaux

ardents, des torches rutilantes, décor féerique de la forêt qui exhale sa vie avec sa beauté.

Impossible de s'expliquer la raison pour laquelle le joyau des Sots-Maîtres est si peu connu. Il est resté perdu dans son silence éternel, comme s'il voulait cacher sa beauté aux foules curieuses. Il est temps de réparer le mal, de sortir notre site franc-montagnard de l'indifférence et de l'oubli.

Ces rochers forment un site d'une rare magnificence ; ils laissent au visiteur une impression de calme et de grandeur. Qui les a admirés veut les revoir.

P. Bacon.

INFORMATION

LES SEMAINES D'ÉTUDES POUR L'ENFANCE A ZURICH

Aucun éducateur — s'il est digne de ce beau titre — ne se désintéresse du sort de l'Europe et, tout particulièrement, de l'enfance victime de la guerre. En temps ordinaire, c'est un long article qu'il conviendrait de consacrer à ces semaines d'études de septembre à Zurich. Elles ont réuni des représentants de vingt nations, la plupart délégués par leurs gouvernements. Preuve que le sort de l'enfance — le monde des adultes dans quelque vingt ans, de ces adultes qui, à leur tour, tiendront le sort du monde entre leurs mains, pour le bien ou pour le mal — ne laisse personne indifférent. Aussi bien cette première réunion vraiment internationale a-t-elle suscité, je ne dirai pas l'enthousiasme — il y a trop de tristesses derrière nous, trop de soucis devant nous — mais un immense soupir de soulagement, surtout chez ceux qui viennent de pays hier encore durement opprimés.

En temps ordinaire, ai-je écrit. Aujourd'hui les restrictions de papier ne permettent pas de consacrer ici plus de quelques lignes à une réunion d'éducateurs, de médecins et psychologues. Qu'il me soit permis toutefois de souligner deux faits.

Tout d'abord, c'est la première fois dans l'histoire que ces trois groupes de professionnels : médecins, psychologues et éducateurs — tous ensemble — collaborent véritablement et s'attachent à un même problème pour tenter de le résoudre. Mieux encore vaudrait dire : s'attaquent à ce problème de l'enfance méconnue. Quant à le résoudre en fait, ceci est au-dessus des forces humaines, tant le désir de venir en aide à seize millions d'enfants (c'est le chiffre que l'on formule) nous met en présence d'une tâche démesurée.

Seconde considération : la plupart des pays d'Europe reconnaissent aujourd'hui la vérité des grands principes de l'éducation nouvelle que quelques rares pionniers ont proclamés il y a cinquante ans, à la suite de précurseurs géniaux égrenés au long des siècles (parmi lesquels notre Pestalozzi) ; principes repris et largement répandus depuis 1921, date de sa fondation, par la Ligue internationale pour l'éducation nouvelle. Jusqu'ici, toutefois, une infime minorité d'éducateurs pouvait, en raison des programmes officiels, les mettre en pratique. Aujourd'hui ce sont les gouvernements eux-mêmes qui en reconnaissent la nécessité.

Un immense pas en avant vient ainsi d'être accompli. A quand notre tour, en Suisse ? Efforçons-nous, tous, de convaincre les législateurs !

Ad. F.

N. B. L'Annuaire de l'Union internationale de secours aux enfants qui paraîtra à Genève en décembre contiendra les résolutions, la *Magna Charta pro Juventute Mundi* et les principaux mémoires présentés à Zurich, soit in extenso, soit en résumé. Nous en reparlerons, le moment venu.

UNE INTERVIEW DE LA WELT WOCHÉ

Le journal zurichois, la *Welt Woche*, a demandé à un député travailliste anglais — qui participait à Zurich au grand *Congrès international pour l'enfance malheureuse* — ses impressions sur notre pays. Les réponses de M. Kenneth Lindsay ont suscité dans les milieux pédagogiques de Suisse allemande des réactions assez vives.

Notre hôte ne trouve pas à notre peuple un air heureux : « Chez nous, en Angleterre, dit-il, hommes et femmes sont fatigués, très fatigués par la guerre. Mais, intérieurement, on sent partout un sentiment profondément heureux résultant de ce qu'on va courageusement vers un avenir nouveau. Et ce même sentiment, je l'ai trouvé en France, en Belgique, en Hollande, etc. La Suisse, par contre, a dû d'être épargnée à son isolement qui la tient éloignée de ce mouvement de régénération de l'Occident. Ici, on est rassasié et on ne sait pas trop ce qu'on va entreprendre ; ces forces libératrices qu'on sent palpiter à travers l'Europe, semblent s'être arrêtées à ses frontières. »

— « Vous nous considérez donc comme un peu réactionnaires ? »

— « Oui, un peu », répondit Lindsey avec un sourire indulgent. Il y a en Suisse quantité de choses excellentes, mais dans le domaine que j'ai examiné de plus près, l'éducation, il règne en comparaison avec les autres pays, une tranquillité qui est presque celle du tombeau, et ne laisse pas d'être inquiétante. »

— « Mais la Suisse ne passe-t-elle pas pour être le modèle d'une pédagogie démocratique ? »

— « Une pédagogie démocratique ? C'est justement ce que je conteste. Je dois reconnaître que l'organisation de l'éducation est remarquable : il n'y a pas moins de sept universités, dans ce petit pays, et chaque village possède un magnifique bâtiment d'école. Mais c'est l'éducation qui n'est pas démocratique : déjà au Jardin d'enfants, tous les enfants exécutent en même temps le même travail, comme au militaire : ainsi, on tue déjà l'individualité du petit enfant ; et ça continue ainsi jusqu'à l'Université. Et pourquoi vos écoles de jeunes filles sont-elles dirigées par des hommes ? Je me suis laissé dire que les hommes obtiennent plus d'ordre. Comment des méthodes si autoritaires s'accordent-elles avec la démocratie ?

« C'est la première fois que j'entends un tel jugement », lui répondit son interlocuteur.

« C'est justement là ce qui est triste. Tous les peuples, y compris l'Égypte et les colonies, ont reconnu que c'est dans l'éducation que réside le problème fondamental de la reconstruction : ils ont reconnu que son insuffisance a été l'un des facteurs de la catastrophe. Mais en Suisse, on

ne s'en est pas encore rendu compte. Néanmoins, je dois vous dire qu'il doit y avoir d'autres forces qui agissent en faveur de la démocratie pour que, malgré l'école, on la sente encore vivante.»

— « Alors, vous croyez que nous ne pouvons pas contribuer beaucoup au relèvement de l'Europe ? »

— « Oui, pour une aide immédiate, comme en Allemagne. Mais un pays qui n'a pas reconnu la nécessité de recréer son école sur de nouvelles bases ne peut aider les autres. Dans ce sens, la Suisse et la Russie sont exclues. J'ai vu avec tristesse que les méthodes russes d'éducation ne diffèrent pas essentiellement de celles des nazis. »

« ... L'Angleterre n'est plus ce qu'elle était. Le changement de l'état d'esprit se manifeste surtout dans ce fait qu'on met au-dessus de tout le développement de l'individualité enfantine. Les classes doivent devenir de petites familles, et les écoles former des communautés spirituelles ; sinon, elles ne sont rien. Et c'est, ajoute Lindsey, la critique que je ferai à l'école suisse : il y a trop de savoir, d'érudition et pas assez d'humanité. Il faut que tous les pays, la Suisse comprise, sortent de leur isolationisme, échangent leurs idées, marchent résolument dans des voies nouvelles. Si sérieuse que soit encore la situation économique en Angleterre, on sent la fermentation des esprits : on ne peut exagérer l'importance de la formation d'un esprit vraiment démocratique pour faire face aux crises actuelles. »

(Welt Woche, 5 octobre 1945. Trad. et résumé par Alice Descœudres.)

M. Lindsey n'a pas vu toutes les écoles suisses : il aurait pu en voir de nombreuses où les enfants travaillent individuellement, avec joie, et où l'élément humain joue un rôle de premier plan. Mais ces écoles sont trop rares ; il en est beaucoup où règne encore le système du rouleau compresseur, exigeant de tous le même travail, aux mêmes heures, les horaires inamovibles et le gavage purement scolaire. Espérons que maîtres et élèves et autorités scolaires finiront par se réveiller. A. D.

POUR LES PETITS : **LES BRETELLES**

Je sais attacher mes souliers,
et boutonner mon pantalon,
je peux seul me débarbouiller,
je suis vraiment un grand garçon :
 j'ai des bretelles !

Quand on me lave les cheveux,
je ne crie plus soyez-en sûrs,
le savon m'entre dans les yeux,
je supporte (et pourtant, c'est dur !)
 j'ai des bretelles !

Il me taquine, petit frère ?
c'est sans importance du tout !
en riant, je le laisse faire,
il peut même donner des coups !
 (j'ai des bretelles)

Quand papa s'en va en voyage,
c'est moi qui protège maman ;
il faut l'aider dans le ménage,
on ne peut jouer tout le temps...
 j'ai des bretelles !

Et le soir, jamais je n'oublie,
quand vient le moment de dormir,
de dire au Bon Dieu : « Je t'en prie,
fais-moi toujours, TOUJOURS grandir ! »
 j'ai des bretelles !

S. Marsens-Cuendet.



Je m'habille à la

Guilde du vêtement

Faites comme moi!

Bienne

Rue du Canal 28 Téléphone (032) 2.40.46

Geser & Cie

Envois à choix

L'achat de vêtements
Trousseaux, Meubles

avec

L'abonnement ODAC

est plus avantageux

ODAC Fanti & Cie. Couvet / Ntl.

237

**Le modelage
est une source de joies**



Il éveille la compréhension des formes et des moyens d'expression, stimule l'adresse et l'habileté manuelle. Notre petit cahier « Probier einmal! » contient des instructions de modelage très claires et d'excellents modèles pour débutants et élèves avancés. Envoi contre 50 cts. en timbres-poste. Echantillons d'argile à modeler et prix courant gratuits.

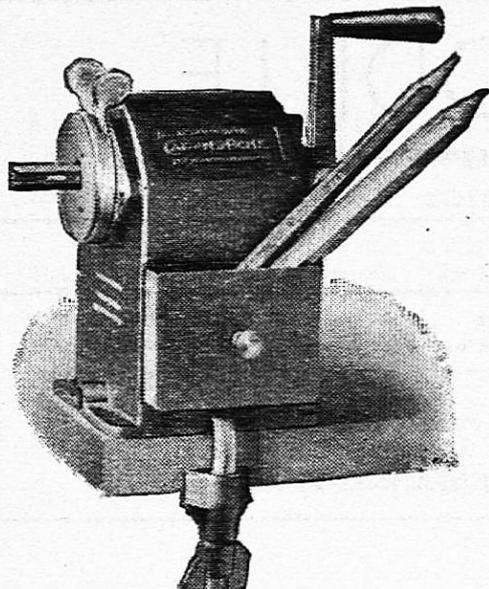
E. BODMER & Cie

Poterie, Zurich, Uetlibergstr. 140.
Tél. 33 06 55

Costumes «TRAINING»
de Fr. 22.50 à 34. —
«AIRDRESS» Fr. 19.50

Golas
16 RUE RICHARD
SPORTS
LAUSANNE

Envois à choix



Machine suisse

CARAN D'ACHE

à tailler les crayons

N° 455

Prix y compris la pince de fixation Fr. 26.20

Fabrique Suisse de Crayons Caran d'Ache
GENÈVE

272

Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux



PRÊTS DE LIVRES

pour enfants et adultes

AU BLÉ QUI LÈVE

Mme J.-L. DUFOUR

215

GALERIES DU COMMERCE - LAUSANNE

Renseignements sans engagement * Envois postaux

Société vaudoise de secours mutuels

Caisse maladie-accidents, contrôlée et subventionnée par la Confédération

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES

Demandez sans engagement tous les renseignements nécessaires pour votre affiliation à Monsieur Fernand Petit, instituteur, rue Ed. Payot 4, à Lausanne. Téléphone 3 85 90.

Le groupement mutualiste d'assurance contre la maladie et les accidents, sous-section S.P.V. de la S.V.S.M. attend votre adhésion et celle de votre famille. **Soyez prévoyants! N'attendez pas!**

163

La chemise de ville
depuis **Fr. 13.85**

La cravate assortie
depuis **Fr. 2.80**

DODILLE

Rue Haldimand 11, LAUSANNE

216

Pianos occasions

Grand choix à l'état de neuf avec
garantie

205

E. K R A E G E

ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C.F.F.
LAUSANNE Tél. 3 17 15

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur : André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. **Bulletin :** Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse: Fr. 9.— ; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

NOUVELLE COLLECTION PAYOT POUR LA JEUNESSE

Cette collection d'une grande diversité comprend sous une présentation moderne et élégante les meilleurs titres classiques à côté de nouveautés intéressantes.

Chaque volume est in-8 carré, relié de 14 x 19 cm. avec une illustration particulièrement soignée par des artistes connus, en noir et en couleurs, et couverture en couleurs.

3 nouveautés :

Ida BINDSCHEDLER — **Les enfants Turnach en hiver** Fr. 5.50

Les vacances sont passées mais l'heureuse famille Turnach conserve sa bonne humeur et les petits espiègles du premier volume ont toujours l'imagination fertile.

Huguette CHAUSSON — **En suivant le Comte Vert** Fr. 4.—

L'histoire de Jean-Samuel et de son gros chien Toupin débute entre Lavaux et Morges ; à la suite du Comte de Savoie, le jeune homme part pour la Croisade : c'est Venise, Constantinople, Gallipoli puis le retour au pays de Vaud.

Juste PITHON — **35° au-dessous de zéro** Fr. 5.—

Ce n'est plus d'une île déserte qu'il s'agit dans ce nouvel ouvrage mais d'aventures dans le Grand Nord par une température glaciale ; les héros de ces pages sont pleins de vie, d'entrain et d'enthousiasme.

3 nouvelles éditions dans la même collection agrémentées de 8 illustrations hors-texte en couleurs et d'une suggestive couverture de J.-J. Mennet.

Elsie-Fenimore BUCKLEY — **Légendes de la Grèce antique** Fr. 5.50

On a réuni dans ce seul volume les plus beaux récits de l'ancienne édition.

Marie BUTTS — **Contes du moyen âge** Fr. 5.50

Même réduction à un seul volume qui contient les meilleurs contes.

Carlo COLLODI — **Les aventures de Pinocchio** Fr. 5.50

Frédéric-William FARRAR — **Saint-Winifred.**

Nouvelle édition en un volume in-16 avec nouvelle illustration dans le texte et en couverture, relié Fr. 5.—

Nouvelle collection «Jeune fille» :

Chaque volume in-16 relié plein papier, couverture en couleur.

Suzanne GAGNEBIN — **Petite Nell** Fr. 4.50

— **Mademoiselle Alex** Fr. 4.50

— **Une trouvaille** Fr. 4.—

— **Elle ou point d'autre** Fr. 4.—

Ces pages charmantes seront lues avec joie par les fillettes, elles se présentent sous une couverture fraîche et jeune comme elles.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE • GENÈVE • NEUCHÂTEL • VEVEY • MONTREUX • BERNE • BALE